

Un avis de consultation nationale est lancée pour :

Travaux D'aménagements des ACTELs (Adaptation à la Charte) D'AT de Relizane.

N°	Intitulé du projet	Localisation
01	Travaux D'aménagement Actel Relizane (Adaptation A La Charte At.)	Relizane
02	Travaux D'aménagement Point De Préséance Bourmadia (Adaptation A La Charte At.)	Bourmadia
03	Travaux D'aménagement Actel Oued Rhiou (Adaptation A La Charte At.)	Oued Rhiou

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après:

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE RELIZANE

SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT

DÉPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

SERVICE ACHATS ; RUE 11 DÉCEMBRE EL INTISSAR

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de Mille Dinars (1000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : **BNA N° : 001 00869 0300 000 172/22**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** ».
- 2- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** ».

Les deux enveloppes, offres technique et financière, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

N° 11/AT/DO48/SDFS/DAL/2019

Travaux D'aménagements des ACTELs (Adaptation à la Charte) D'AT de Relizane.

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **Dix (10 jours)** à compter de la date de la première publication de l'avis de consultation sur le site Web d'Algérie télécom.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres, soit le dixième (10) jours à partir de la publication de l'avis de consultation de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

LE DIRECTEUR